



Synthèse 3 ans de CEP (06/2018 à 05/2021)

Par Yoann LELOUTRE

Webinaire du 04/06/2021

Comment le secteur sanitaire et médico-social s'engage dans la transition énergétique et climatique en région Pays de la Loire ?

DISPOSITIF CEP

« Conseiller en Energie Partagé » en Santé

Introduction

Le monde de la Santé
Les acteurs clés et associés

Qui sommes-nous ?

La MAPES
Le dispositif CEP

Présentation du dispositif

Une offre de service globale
Le Bilan

Perspectives

Les accélérateurs
Le dispositif Efficacité et Transition Energétique (ETE)

Introduction

LE MONDE DE LA SANTE

Amorce seulement sa transition énergétique !

- Pays de la Loire : **1 633 établissements**
- Public : 30% / Associatif : 64% / Privé : 6%
- Surface totale estimée : 11,4 km²



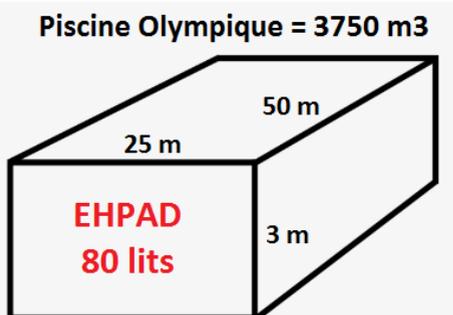
Des établissements opérationnels H24/7J !

- **Fortes consommations énergétiques** : Eau / ECS / Electricité / Chauffage / Climatisation !

- **Etablissements sanitaires (ES)** : Equipes spécialisées (achats, maintenance, maîtrise énergie, ...)

- **ESMS** : Agents non spécialisés (hétérogénéité des compétences)

ESMS (hors ESAT) :	Thermique :	122	kWh / m ² / an
	Electricité :	51	kWh / m ² / an
	Total :	173	kWh / m² / an
	Eau :	126	Litres / jour / lit



ACTEURS CLES ET ASSOCIES

- Institutions / Agences nationales et régionales / Ecoles / ... :



- Conseil régional / Conseils départementaux / ... :



- Fédérations liées au domaine de la santé ... :



- Syndicats / Réseaux / Associations / Fédérations liés au secteur de l'énergie ... :



Qui sommes-nous ?

LA MAPES  En savoir plus

Financée par l'ARS des Pays de la Loire



Gouvernance : Fédérations et organisations représentatives du secteur sanitaire et médico-social.

Objectifs : Informer, former, partager, accompagner, outiller, financer

Moyens d'action : Productions (outils, guides, newsletters...), Accompagnements collectifs et individuels...

9 domaines d'intervention : Immobilier, Achats, Gestion sociale, Efficience et Développement Durable et Efficacité Energétique (CEP).

Accord cadre « ARS-ADEME » en Pays de la Loire (10/2018)

1. Maitrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables (Dispositif Conseiller en Energie Partagé, CEP)

2. La prévention et la gestion des déchets

3. L'alimentation durable



(Au niveau national : 6 CEP en Santé VS 300 en collectivités.)

DISPOSITIF CEP  En savoir plus

1 - UN CEP porté et financé par quelles agences ?

Cofinancé par l'ARS et l'ADEME et opérationnel de juin 2018 pendant 3 ans. Conseil et d'accompagnement dans le secteur de la performance énergétique, **sans engagement financier**.

2 - Un CEP destiné à quels types d'établissements ?

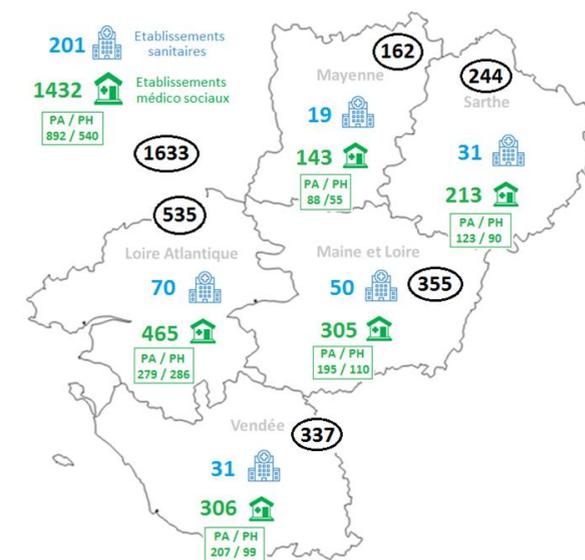
Etablissements de santé (**ES & ESMS**) de la Région **PDL** et ne disposant pas d'une compétence interne en énergie.

3 - Un CEP pour quelles raisons ?

Etablissements **peu engagés**. Manque de temps, ressources et compétence interne. Mener une politique «Energétique» commune.

4 - Pour quelles missions ?

Accompagnement, formation, animation et sensibilisation. Existant, neuf ou projet d'investissement. Efficacité énergétique et EnR..



Présentation du dispositif CEP

UNE OFFRE DE SERVICE GLOBALE [En savoir plus](#)

Pour l'existant comme pour les projets d'investissements.
Pour l'efficacité énergétique comme pour les EnR..

- Accompagnement (Nb=184) :

Dispositif CEP, A distance, Réseau EnR, Syndicats énergies, ...

- Formation (Nb=233) :

Webinaires, Forma'ludique, Form'ADEME...

- Animation, sensibilisation & réseaux (Nb=127) :

Newsletters, Base documentaire (36 onglets), GT ANAP, AAP EnR, ...

Formations

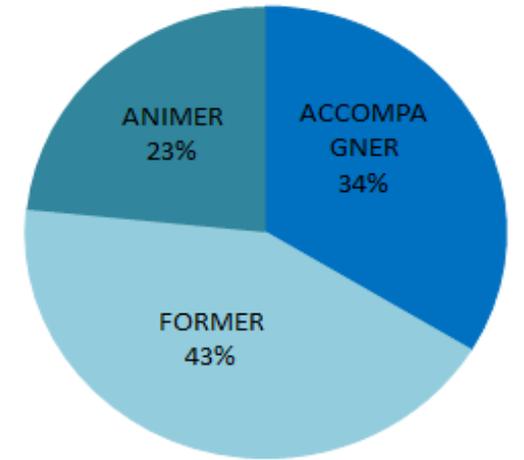
Newsletters

Webinaires

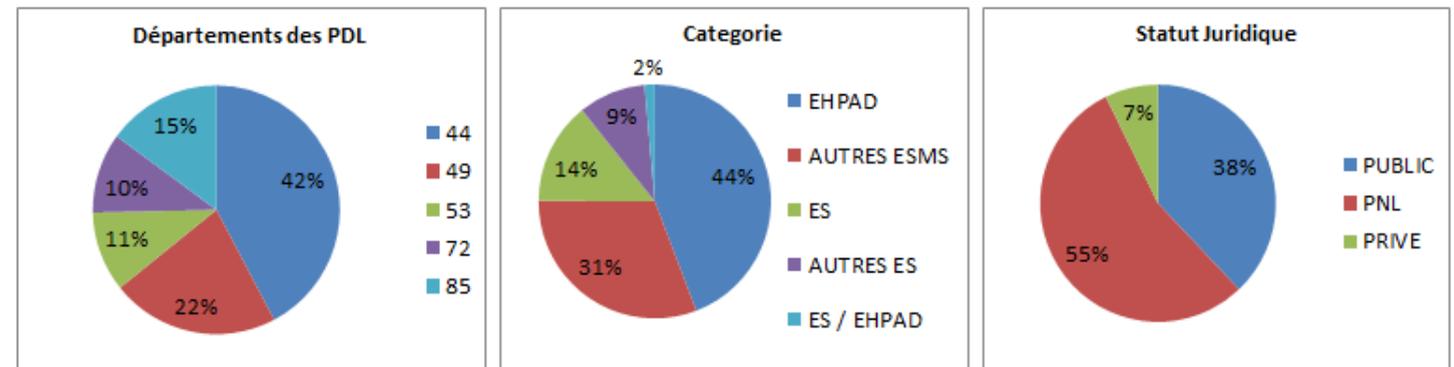
Base documentaire

LE BILAN

544 actions d'efficacité énergétique menées sur 341 sites, soit 21% des 1633 établissements de la région PDL.



Répartition des demandes :
77 % ESMS dont 44 % d'EHPAD



Notre approche entre un bâtiment à « 0% et 100% » efficient ! :

Dans les bâtiments neufs ou anciens, les actions d'efficacité énergétique peuvent se diviser en trois parties :

- Gros travaux
- Réglages des équipements
- Sensibilisation

Gains entre 7 et 15%
TRI de 1 an

Celles-ci sont à la fois distinctes et liées !

Point de vigilance dans les projets investissement :

- Type d'énergie
- Réglages équipements
- Enveloppe
- Conception

Différence entre
théorie et réalité



Perspectives

LES ACCELERATEURS

1 / Dispositif « Eco Energie Tertiaire »

Au niveau national avec des objectifs forts :

- **40 %** d'ici 2030, - **50 %** d'ici 2040, - **60 %** d'ici 2050.



Concerne toute structure de plus de 1000 m². Remontées annuelles des consommations. Obligation d'affichage.

2 / Le Ségur de la Santé & 3 / Le Plan de relance

Il faut **accélérer et massifier** le mouvement !

4 / Le Dispositif CEP

Au terme du « dispositif CEP », l'ARS Pays de la Loire a souhaité marquer son **soutien au dispositif actuel** d'efficacité et transition énergétique et le **renforcer selon une approche territoriale complémentaire**.

Se traduit en Pays de la Loire par le **Dispositif Efficacité et Transition Énergétique : ETE**

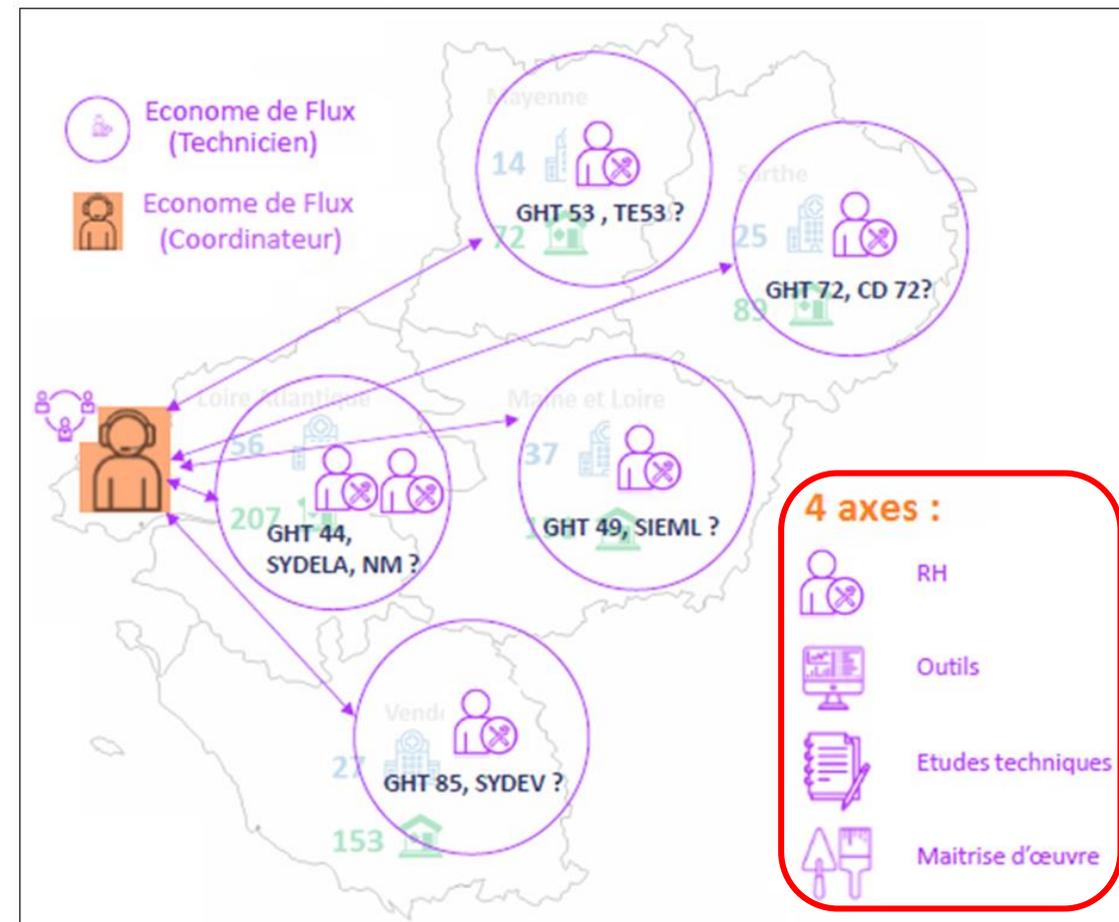
DISPOSITIF : EFFICACITE ET TRANSITION ENERGETIQUE

De 06/2021 à 12/2023 [En savoir plus](#)

Passage d'un **1 ETP** à **7 ETP** :

1 coordinateur et 6 économistes de flux.
(44 (x2) / 49 / 53 / 72 / 85)

Cofinancement



Binôme de territoire entre GHT / AODE

Convention expérimentale en PDL & NA

Après 2023 : En cours de préparation ...



Merci pour votre attention!



Yoann LELOUTRE

Chargé de mission :

Efficienc e et Développement Durable
Conseiller en Energie Partagé - Dispositif CEP

Ligne directe : 02 53 48 29 36

Secrétariat : 02 40 08 79 38

7bis, allée de l'Île Gloriette 44093 Nantes, Cedex 1



Une Mission d'Appui
au service de la Performance
des Etablissements et Services
sanitaires et médico-sociaux
Pays de la Loire

*Support réalisé par Edouard Stenger (Stagiaire) &
Yoann Leloutre (Conseiller en Energie Partagé)*